

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 34 (1889)  
**Heft:** 4

**Nachruf:** L'amiral Jaurès  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des divisionnaires. L'inspection aura lieu le 12 septembre, sur un emplacement qui n'est pas encore définitivement fixé. C'est très probablement le chef du département militaire, M. le conseiller fédéral Hauser, qui en sera chargé, selon l'usage.



## L'amiral Jaurès.

Aux splendides obsèques de l'amiral et ministre de la marine Jaurès, qui ont eu lieu le 18 mars à Paris, le ministre de la guerre, M. de Freycinet, a prononcé un discours qui résume bien le caractère et les services du vaillant amiral décédé. En voici le texte :

« L'amiral Jaurès, marin, diplomate, membre de nos grandes Assemblées, appartient par un côté à l'armée de terre. C'est à ce titre que je viens dire quelques mots sur un glorieux épisode de sa vie.

» C'était aux jours sombres de 1870. Jaurès, alors capitaine de vaisseau, se présenta à Tours le 20 novembre. Il venait, comme plusieurs de ses illustres frères de l'armée de mer, se mettre à la disposition du gouvernement de la Défense nationale. Nous le chargeâmes d'une mission qui pour tout autre eût semblé impossible à remplir. Elle consistait à réunir des troupes éparses dans trois ou quatre départements autour du Mans, et avec ces troupes, de toute origine, sans cohésion, que la défaite avait éprouvées, de former un corps d'armée solide, prêt à marcher à l'ennemi.

» Je ne dissimulai à Jaurès aucune des difficultés de sa tâche. « Vouloir, c'est pouvoir, » me dit-il simplement, et il partit pour le Mans. Le 5 décembre, il prenait position avec son corps d'armée, le 21<sup>e</sup>, devant la forêt de Marchenoir, et devenait le point d'appui le plus solide du général Chanzy, pendant l'immortelle retraite qui amena l'armée de la Loire d'Orléans au Mans.

» Durant dix jours, Jaurès se bat sans interruption, le 7 et le 8 devant Beaugency et Marchenoir, le 9 et le 10 à Josnes, le 13 et le 14 à Vendôme. Enfin, le 15, il arrive au Mans, avec son corps d'armée compact, raffermi par la lutte et prêt à de nouveaux combats. Ils ne se firent pas attendre. Dès les premiers jours de janvier, l'avant-garde allemande se livrait à des escarmouches meurtrières. Le 10, la bataille générale s'engageait entre l'armée de Frédéric-Charles et l'armée de Chanzy et se prolongeait jusqu'au 12 au soir. Jaurès, constamment aux points les plus exposés, ne se démentit pas un seul instant. Son sang-froid, sa fermeté grandissaient avec le péril et il les communiquait à ses troupes.

» Lorsque la retraite sur Laval dut commencer, ce fut encore le 21<sup>e</sup> corps qui eut l'honneur de la couvrir. Mais, plutôt que de louer

Jaurès à cette heure où je pourrais être suspect de partialité, j'aime mieux vous lire la relation qui fut faite au moment même :

« Seul, le 21<sup>e</sup> corps ne se laissa pas entamer et soutint la retraite » avec une solidité admirable. Le général Jaurès, qui le commandait, déploya dans ces journées difficiles des qualités peu communes. Déjà il s'était distingué à la retraite de Josnes ; il se distingua plus encore à celle du Mans. Il supporta seul, pendant deux journées, tout l'effort du duc de Mecklembourg et, grâce à sa résistance, l'armée put être sauvée. « C'est des trois corps d'armée le 21<sup>e</sup> qui a de beaucoup le mieux tenu, manda le général Chanzy. » Cela est dû à l'énergie du général Jaurès. » Aussi mérita-t-il d'être élevé, par une mesure exceptionnelle, au rang de général de division, dans l'armée de terre, d'après un décret du 16 janvier 1871 ainsi conçu :

« Le gouvernement, etc.

» Considérant les éminents services rendus par M. Jaurès, général de division de l'armée auxiliaire, commandant le 21<sup>e</sup> corps d'armée ;

» Considérant sa belle conduite devant l'ennemi dans les journées du 10 au 15 janvier courant, au Mans et à Sillé-le-Guillaume ;

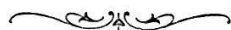
» Décrète :

» M. Jaurès, général de division à l'armée auxiliaire, est nommé au grade de général de division à titre définitif dans la 1<sup>re</sup> section du cadre de l'état-major général de l'armée. »

» Mais, la marine, justement fière de cette gloire, ne voulut point se la laisser ravir. Elle revendiqua Jaurès, qu'elle nomma contre-amiral, et quelques années après vice-amiral.

» Voilà l'homme que nous avons perdu. Voilà le serviteur que pleure le pays. Voilà le trésor de dévouement et de patriotisme qui vient de disparaître à jamais.

» Jaurès, au nom de l'armée de terre qui s'honore de t'avoir possédé un instant, je t'apporte ce témoignage et, le cœur brisé, je t'adresse un suprême adieu ! »



## BIBLIOGRAPHIE

*Annual report of the chief of engineers, United States army, to the secretary of war for the year 1888. In four parts. Washington, government printing office, 1888. 4 forts volumes grand in-8. (N'est pas en librairie.)*

Le rapport officiel de l'ingénieur en chef (soumis au Congrès, avec le rapport du ministre de la guerre), sur la gestion de 1888, comprend à lui seul quatre gros volumes, donnant un total de 3000 pages. On y trouve un tableau complet de l'activité du génie américain pendant l'année écoulée, et l'on y constate que cette activité fut considérable.